21 DÉCEMBRE 2016

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

Pauline Farrugia
 Normand Jolicoeur

Marcella Davis Gerrish
 Guy Veillette
 6.

ABSENT(S): Monsieur Claude Villeneuve

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Michael Page.

SONT AUSSI PRÉSENT monsieur, Daniel Décary, directeur général et secrétaire trésorier et monsieur Bruno Bélisle, secrétaire-trésorier adjoint.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Présentation du budget pour l'année 2017
- 3. Période de questions
- 4. Adoption des prévisions budgétaires 2017
- 5. Adoption du programme triennal des immobilisations 2017-2019
- 6. Adoption du Règlement 2016-600 Taxation 2017
- 7. Levée de la séance

2016-12-21.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-12-21.02 PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2017

Le Directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Daniel Décary et le secrétaire-trésorier adjoint, Monsieur Bruno Bélisle, procèdent à la présentation du budget d'opération (revenus et charges), du programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 et à la présentation des taux de taxes et tarifs.

2016-12-21.03 PÉRIODE DE QUESTIONS

Diverses questions sont adressées par les citoyens présents. Les questions portent principalement sur la dette municipale, la dette de la RIEM, la reconstruction du pont du MTQ, les investissements envisagés au plan triennal d'immobilisation, la location des véhicules pour les travaux publics, l'éclairage de rue, la couverture wifi.

2016-12-21.04 <u>ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017</u>

ATTENDU la présentation du budget d'opération (revenus et charges) pour l'année 2017, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2017 soient adoptées telles que présentées.

21 DÉCEMBRE 2016

		2017
F	oncière	1 924 436 \$
;	Secteur	40 586 \$
	SQ	148 147 \$
	Ripi	90 353 \$
Tar	ification	437 787 \$
Hygiène d	u milieu	10 962 \$
Tenant lieu d	le taxes	10 500 \$
Imposition d	e droits	2 500 \$
S	Services	111 000 \$
	Autres	260 359 \$
	intérêts	15 500 \$
Total		3 052 130 \$

2017

ADMINISTRATION	
Législation	85 048 \$
Administration	330 919 \$
Greffe	10 000 \$
Évaluation	12 345 \$
Autres	85 618 \$
	523 930 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	148 147 \$
Incendie	90 353 \$
Sécurité civile	5 200 \$
SPA	2 000 \$
	245 700 \$
TRANSPORTS	
Voirie	191 962 \$
Déneigement	104 665 \$
Éclairage	19 221 \$
Stationnements	11 416 \$
Transports en commun	1 817 \$
	329 081 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Traitement de l'eau potable	592 919 \$
Réseau aqueduc	52 452 \$
Traitement des eaux usées	70 285 \$
Réseau pluvial	50 758 \$
Matières résiduelles	106 899 \$
Parc régional et autres	10 282 \$
	883 596 \$

21 DÉCEMBRE 2016

URBANISME	
Urbanisme	104 601 \$
Promotion et tourisme	14 080 \$
	118 682 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Centre communautaire	13 662 \$
Plage et quai	1 103 \$
Parcs et terrains de jeux	53 096 \$
Marché public	1 300 \$
Loisirs et culture	40 500 \$
	109 662 \$
SERVICE DE LA DETTE	
Intérêts	181 306 \$
Capital	660 174 \$
	841 480 \$

GRAND TOTAL 3 052 130 \$

2016-12-21.05 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2017-2019

ATTENDU la présentation du programme triennal des immobilisations 2017-2019, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le programme triennal des immobilisations 2017-2019 soit adopté tel que présenté.

get

Fonction	Description	Coût original	2017	Budge	2018	2019
	Fenestration et portes	63 600 \$			63 600 \$	
	Climatisation salle communautaire	10 500 \$			10 500 \$	
	Chauffage - zonage	5 000 \$			5 000 \$	
	Entreposage	3 500 \$	3 500 \$			
	Revêtement de sol	12 000 \$	12 000 \$	В		
	Soffite / facia / gouttières	17 250 \$	17 250 \$			
Administration	Peinture cc et Hôtel de ville	8 000 \$	8 000 \$			
	Allèges fenêtres	5 500 \$			5 500 \$	
	Cloison mobile	11 000 \$	11 000 \$	В		
	Joints de brique				11 500 \$	
	Toiture (cc et Hôtel de ville)	40 000 \$	40 000 \$			
	Protection incendie	30 000 \$	30 000 \$			
	Climatisation salle de réunion	4 500 \$			4 500 \$	
Voirie	Camion 6 roues (5t)	260 000 \$	52 000 \$	В	52 000 \$	52 000

21 DÉCEMBRE 2016

	Camion utilitaire (3/4 t)	60 000 \$	12 000 \$	В	12 000 \$	12 000 \$
	Système d'étançonnement (travail en tranchée)	20 000 \$	20 000 \$			
	Système de levage (espaces clos)	10 000 \$	10 000 \$			
	Pont MTQ - Enfouissement des fils	25 000 \$	20 000 \$	В		
	Pont MTQ - Esthétique du pont	25 000 \$	20 000 \$	В		
Hygiène	Toiture bâtiment - Étangs aérés	4 000 \$	4 000 \$			
du	Vidange des étangs	40 000 \$			20 000 \$	20 000 \$
milieu	Étude de l'état des installations	10 000 \$	10 000 \$	В		
	Marina (bâtiment)	500 000 \$			500 000 \$	
	Éclairage parc Rivière	100 000 \$			100 000 \$	
	Abri permanent parc Rivière	100 000 \$			100 000 \$	
	Modules de jeux au parc Rivière	60 000 \$	60 000 \$			
	Parcours santé au parc Rivière	30 000 \$	30 000 \$			
	Revégétalisation des berges parcs Rivière/ Dreamland	25 000 \$			12 500 \$	12 500 \$
Loisirs et	Aménagement de placettes au parc Rivière	50 000 \$				50 000 \$
culture	Restauration du quai fédéral et de ses accès	250 000 \$				250 000 \$
	Identification des parcs principaux	12 000 \$	12 000 \$			
	Bancs, tables , poubelles, abreuvoirs dans les parcs		20 000 \$		20 000 \$	20 000 \$
	Borne électrique pour auto	10 000 \$	10 000 \$			
	Revêtement extérieur	13 000 \$	13 000 \$			
	Hivernisation et aménagement intérieur	200 000 \$				200 000 \$
	Modules de jeux et mobilier extérieurs	30 000 \$	30 000 \$			
			111 750 \$		917 100 \$	616 500 \$

444 750 \$ 917 100 \$ 616 500 \$

ADOPTÉE

2016-12-21.06 <u>ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-600 – TAXATION 2017</u>

ATTENDU QUE la Municipalité offre des services aux citoyens et qu'elle doit en défrayer les coûts;

ATTENDU l'avis de motion donné par le conseiller Guy Veillette lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 novembre 2016;

ATTENDU la présentation des taux et tarifs par le Directeur général et secrétairetrésorier;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le règlement 2016-600-Règlement régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2017 soit adopté avec dispense de lecture, une copie dudit règlement ayant été remise aux conseillers qui déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture conformément à la loi.

ADOPTÉE

21 DÉCEMBRE 2016

2016-12-21.07 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

À 20h50, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page Daniel Décary
Maire Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.